

TABLE RONDE
POLITIQUE AGRICOLE, FORMATIONS
RURALES ET ROLE DES ACTEURS

POLITIQUE AGRICOLE, FORMATIONS RURALES ET ROLE DES ACTEURS

Objectifs de la table ronde~:

1. développer un échange d'expériences et d'analyses sur les formations rurales entre représentants de groupes sociaux ou institutionnels différents,
2. souligner des stratégies particulières de chacun des acteurs en fonction de ce qu'ils représentent, mais aussi les complémentarités et intérêts communs,
3. assurer les conditions du développement d'un dialogue et d'un partenariat entre acteurs.

Animateur de la table ronde~: Jean Bosco BOUYER (MAE, France).

Participants~:

- Bakary FOFANA, chargé de la formation, Association des Organisations Professionnelles Paysannes, Mali,
- Ezzedine BEN MUSTAPHA, agriculteur, Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche,
- Pierre DEBOUVRY, consultant,
- Etienne KABORE, directeur de la Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales, responsable de la mise en place des chambres d'agriculture régionales, responsable de l'installation des jeunes, Burkina Faso,
- Alain MBAYE, chargé de programme, Bureau d'appui à la coopération Sénégal-Suisse.

Jean Bosco BOUYER.

Les objectifs de cette table ronde consacrée à la formation de masse sont de trois ordres :

1. développer un échange d'expériences et d'analyses sur les formations rurales entre représentants de groupes sociaux ou institutionnels différents,
2. souligner des stratégies particulières de chacun des acteurs en fonction de ce qu'ils représentent, mais aussi les complémentarités et intérêts communs,
3. assurer les conditions du développement d'un dialogue et d'un partenariat entre acteurs.

Pour cela, sont rassemblés autour de cette table deux représentants d'organisations professionnelles, AOPP du Mali et UTAP de Tunisie, un représentant institutionnel, ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso, un représentant de la Coopération sénégal-suisse et un consultant sur les questions de formation agricole et rurale.

L'échange entre nos cinq invités portera, d'une part, sur leur analyse d'une exigence de formation de masse pour le développement rural et, d'autre part, sur le cadre politique et le rôle des acteurs en faveur de la formation de masse dans le secteur rural.

A partir de leurs expériences, ils nous feront part de leurs convictions mais aussi de leurs doutes ou de leur interrogations.

Après tout, ce mot « masse » peut en effrayer plus d'un :

- effrayer, parce qu'il a une connotation idéologique qui a souvent évoqué l'enrégimentement et le caporalisme,
- effrayer, parce que si on en voit la nécessité, voire l'urgence, on ne sait pas bien comment faire de la formation de masse,
- effrayer surtout en raison des coûts potentiels !

Mais qu'est ce qui coûtera le plus cher ? La formation de masse ? Ou les réparations des crises et violences politiques ? Ou encore les réparations, si c'est possible, des catastrophes écologiques prévisibles si l'on ne fait rien ?

Mais j'anticipe ! Entrons directement dans le vif du sujet avec la première question : partagez-vous l'analyse de l'impératif et de l'urgence d'une formation de masse en milieu rural ?

Bakary FOFANA.

La formation des paysans est non seulement nécessaire, mais elle est obligatoire. Nous ne pouvons plus produire sans mettre en œuvre une formation professionnelle agricole. Toutefois, les agriculteurs ne se considèrent pas encore comme exerçant une profession, un métier. Notre objectif c'est donc de professionnaliser les agriculteurs et cette professionnalisation ne peut pas se faire sans formation.

Ezzedine BEN MUSTAPHA.

Nous avons tous un impératif de formation de masse... Autrefois, l'Etat fournissait des formations sans que nous ayons à donner notre avis en tant que professionnels. Or les sortants des centres de formation ne répondaient pas aux besoins des producteurs agricoles. Les agriculteurs ont donc revendiqué une modification de la formation... ce qui se met en œuvre aujourd'hui en Tunisie. Cela pose la question de la formulation des besoins, de la définition des compétences, et de la construction de dispositifs de formation adaptés.

Etienne KABORE.

Les contextes sont différents entre les pays et il est donc normal que les démarches soient différentes. Dans nos pays d'Afrique subsaharienne l'agriculture est un moteur économique essentiel. Mais il faut aussi comprendre que, par le passé, les exploitants agricoles exerçaient les activités agricoles sans formation. Premièrement, aujourd'hui il faut maximiser, intensifier, valoriser les investissements. Nous devons relever les défis extérieurs, la sécurité alimentaire notamment. Ce n'est pas avec les savoirs ancestraux que l'on pourra répondre à ces défis. Deuxièmement, les défis démographiques exigent l'augmentation de la production. Troisièmement, les dispositifs de formation actuels ne sont pas à la hauteur des enjeux, tant qualitatifs au niveau des savoirs, que quantitatifs avec les questions démographiques.

La véritable question n'est pas faut-il ou non une formation de masse, mais comment faire pour arriver à cette formation de masse ?

Alain MBAYE.

Pour la plupart de nos pays, il faut donner l'assurance à tous les jeunes ruraux qu'ils peuvent accéder à une formation de base. Dans moins de 20 ans, 50% de la population de la plupart de nos pays d'Afrique subsaharienne sera constituée de jeunes de moins de 25 ans. Il faut donc leur donner une chance d'accéder à un métier, à une insertion sociale... La formation de masse est donc un impératif social... A côté d'un désengagement de l'Etat (suite aux politiques d'ajustements structurels des années 80), il y a une multitude d'acteurs qui ont pris sur eux de former les populations rurales. Il est aujourd'hui nécessaire d'assurer la concertation entre ces différents acteurs qui se préoccupent de formation agricole et rurale et les différentes tutelles de l'Etat en charge de l'éducation et de la formation.

Oui, il y a nécessité d'une formation rurale, oui, il faut y aller maintenant.

Pierre DEBOUVRY.

Je voudrais prendre l'expérience du Maroc. Ce pays a une agriculture duale. Il existe une petite agriculture, en voie de fragmentation avec une faible productivité mais aussi des problèmes graves de pollution... Au Maroc, il faut aujourd'hui produire plus en limitant la consommation d'eau. Le ministère

de l'agriculture pensait récupérer l'espace des petits fellahs pour installer des grandes exploitations qu'il pensait beaucoup plus productives Mais cela aurait entraîné le transfert des jeunes vers les métropoles. En conséquence, il a été proposé de former mais en se donnant des objectifs quantitatifs en termes de flux de formation. Or la vraie question n'est pas de former mais d'installer ! Et donc de former dans le cadre d'une installation.

Jean Bosco BOUYER.

Comment faire pour que la formation de masse soit prise en compte par les décideurs ? Comment faire pour que cela devienne une décision politique, ayant un caractère durable ? Comment faire pour que cela devienne opérationnel ?

Ezzedine BEN MUSTAPHA.

Nous savons aujourd'hui que les ressources naturelles sont limitées. Le seul moyen de valoriser les ressources, c'est au travers de la valorisation du capital humain. Tout le monde est certes conscient des enjeux, des défis, notamment dans le cadre de l'ouverture des échanges internationaux, mais il y a eu un accord sur la nécessaire valorisation du capital humain. Il faut présenter des demandes basées sur cet élément. C'est pourquoi l'UTAP a été associée à la réflexion sur la réforme de la formation professionnelle agricole en Tunisie et qu'elle s'y est largement impliquée.

Etienne KABORE.

Le Burkina a une expérience de la formation de masse avec 700 centres répartis sur tout le pays. Mais ce système n'a pas eu de suite et donc un certain nombre de personnes ne veut plus entendre parler de cette histoire et de son échec. Pour mettre en place une stratégie nationale de formation agricole, il faut passer par la construction d'un argumentaire, en soulignant que la profession agricole du Burkina a changé, elle est maintenant organisée, ce qui n'était pas le cas lors de cette première expérience. A un moment, les pouvoirs doivent prendre en compte la pression des agriculteurs, des organisations paysannes, et à ce moment là il faut disposer d'un argumentaire sérieux.

Bakary FOFANA.

La formation est obligatoire pour améliorer la production... Il faut donc pouvoir définir notre vision d'avenir de l'agriculture pour monter une stratégie de formation, ce qui permettra de définir un plan de formation. L'Etat ne peut plus tout faire, il nous faut donc participer, comme organisation de producteurs, à la réalisation de ces formations, ce qui implique aussi l'intervention du bénéficiaire de la formation qui doit participer financièrement au coût de la formation.

Alain MBAYE.

De 1967 à 1997, la coopération suisse, dans le domaine agricole, a essentiellement appuyé les programmes d'enseignements agricole et forestier des écoles d'ingénieurs et techniciens au Sénégal, dans le cadre de projets. Tirant le bilan de ses appuis, elle a fait le constat que ce genre d'action n'avait pas permis de répondre aux besoins des acteurs de manière efficace et massive. Partant de ce constat, elle a souhaité repositionner son intervention dans une logique d'accompagnement laissant l'initiative aux acteurs locaux et centrée sur les besoins des ruraux à la base. La coopération suisse entreprend alors d'appuyer la réflexion des acteurs nationaux visant la restructuration du système de formation et la définition des mécanismes d'identification de la demande et de pilotage qui impliqueraient davantage les bénéficiaires. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un document national intitulé « Former les acteurs d'une nouvelle économie agricole et rurale, orientations et stratégies de formation à l'horizon 2015 ». Cette approche n'a peut-être pas donné toute la place nécessaire aux enjeux démographiques mais elle a permis de construire une vision d'avenir.

Par le passé, les producteurs bénéficiaient d'encadrement et de formation dans le cadre des politiques productivistes mais l'Etat ne les avait pas impliqués dans l'analyse des enjeux et l'élaboration des politiques. L'Etat était le maître d'ouvrage, il n'associait les différents acteurs ni à la gestion des marchés, ni à la gestion des formations. L'Etat s'est ensuite désengagé¹ sans donner véritablement aux organisations paysannes les moyens d'assumer leurs responsabilités nouvelles et développer des stratégies pour adapter leurs systèmes de production à ces nouvelles situations.

Aujourd'hui, hélas, l'Etat recommence parfois les mêmes erreurs, en mettant en place des réseaux de centres de formation sans concertation avec les ruraux et leurs organisations représentatives. Il est impératif aujourd'hui de créer les conditions nécessaires à une analyse concertée des enjeux et des stratégies à mettre en œuvre, un partage permanent, entre les différents acteurs concernés par le monde rural.

¹ Le désengagement de l'Etat dans le cadre de l'ajustement structurel s'est traduit par un retrait massif des sociétés publiques qui assuraient dans les différentes régions la formation et le conseil des producteurs ruraux.

Pierre DEBOUVRY.

Le secteur agricole met en œuvre des hommes, des productions, des espaces, un environnement. Cela correspond à des programmes sectoriels qui atomisent la formation entre des approches différentes. Cette synthèse, elle existe au niveau de l'exploitation agricole, c'est une unité de base... mais tant que l'on continuera à faire des formations par secteurs, on ne pourra pas appuyer le développement des exploitations agricoles. Si le diagnostic est nécessaire, il faut mettre derrière des moyens qui ne peuvent se faire qu'avec une volonté politique laquelle ne peut se concrétiser que dans une vision d'avenir partagée entre tous les types d'acteurs.

Jean Bosco BOUYER.

Justement, quel rôle chacun des acteurs peut-il ou doit-il avoir ?

Bakary FOFANA.

On ne peut pas aujourd'hui entreprendre une action de formation sans associer les différents acteurs. La situation a changé. Les agriculteurs savent de quoi ils ont besoin, ils ont des demandes précises. L'Etat associe les représentants des agriculteurs à l'ensemble de la réflexion, à la démarche. Notre rôle était de présenter ces expériences.

Ezzedine BEN MUSTAPHA.

Nous avons demandé de participer à l'analyse des besoins, à la définition des formations, à la prise de décisions. Nous avons aussi participé en tant que prestataires, donc en tant que formateurs, notamment comme tuteurs de stage.

Etienne KABORE.

A partir du moment où l'administration est sensibilisée à la nécessité d'une formation de masse, celle-ci doit participer à l'élaboration des politiques en termes de lois, à leur traduction pratique, mais aussi en évaluant la mise en œuvre de ces politiques.

Mais il faut aussi une ingénierie de professionnalisation des producteurs, notamment en précisant la demande, en connaissant les conditions réelles du métier. Ce dispositif doit être approprié par les acteurs, dans une démarche moins administrative, avec des dispositifs proches de la population, avec une nouvelle gouvernance des formations et notamment des centres de formation agricole par une intervention directe des agriculteurs dans la gouvernance des centres.

Mais il faut aussi que le système soit pérennisé, car trop souvent quand le bailleur part, les formations et les centres disparaissent. Il faut donc mettre en place un fonds national de la formation.

Pierre DEBOUVRY.

Quand on discute avec les agriculteurs on a souvent deux groupes d'agriculteurs, ceux qui sont installés et qui souhaitent plutôt s'inscrire dans un marché, alors que les jeunes souhaitent avoir une petite production. Les demandes sont souvent de nature différente et il faut pouvoir mettre en place des dispositifs à la fois de construction sociale des besoins de formation, mais aussi des réponses adaptées et nécessairement diversifiées

Jean Bosco BOUYER.

Merci, je crois que nous arrivons à la fin de notre échange. Retenons que si les expériences et les spécificités nationales sont diverses, pour argumenter auprès des décideurs en faveur de la formation de masse en milieu rural, cela nécessite, pour le moins, une association et une concertation fortes entre les acteurs concernés par la formation : les pouvoirs publics, les OPA, les prestataires et les bailleurs de fonds.

Merci à l'assistance pour sa réelle attention. Merci à vous, Messieurs, pour votre engagement dans cet échange.